

Les Echos, no. 19895

Dossier management, mardi 10 avril 2007, p. 8

Dossier

Usine à gaz pour les uns, simple préalable aux plans sociaux pour les autres, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) a généralement du mal à convaincre les DRH. Pourtant, certaines entreprises pionnières récoltent des résultats encourageants. La GPEC leur permet d'anticiper concrètement leurs besoins en compétences et de procéder à des plans de mobilité interne. De quoi inciter les retardataires : la loi oblige tout groupe de plus de 300 salariés à négocier un accord avant janvier 2008.

Gestion prévisionnelle des emplois : pour les pionniers, un atout stratégique

MAXIME AMIOT

<http://www.lesechos.fr/acces/php/archives.php>